

L'inconscient fait de nous des charlatans

Claude Barazer

DANS **LE PRÉSENT DE LA PSYCHANALYSE 2019/2 N° 2**, PAGES 13 À 31
ÉDITIONS **PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE**

ISSN 2677-7924

ISBN 9782130804062

DOI 10.3917/lpp.192.0013

Date de mise en ligne : 05/09/2019

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-le-present-de-la-psychanalyse-2019-2-page-13?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Presses Universitaires de France.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](https://shs.cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

L'inconscient fait de nous des charlatans

CLAUDE BARAZER

Une méthode follement normale

Le journal *Le Monde* a récemment publié un article intitulé : « Alain Brunet le psy qui répare la mémoire après les attentats¹ ». La méthode décrite, au-delà des circonstances exceptionnelles, pourrait bien réunir toutes les exigences en matière de réponse normale, follement normale peut-être, aux demandes contemporaines dans le champ de la souffrance psychique. À ce titre elle nous intéresse, dessinant en négatif ce qui fait toute la dimension inactuelle, anachronique, incertaine, voire « suspecte » de la psychanalyse. Malgré tout. C'est-à-dire malgré le succès pratique et le prestige théorique que la découverte freudienne a acquis au XX^e siècle. Alain Brunet est un psychothérapeute très reconnu au Canada (l'article insiste sur cet aspect « titres et travaux »), il est aussi professeur de psychologie à l'université Mac Gill. Il a mis au point une nouvelle forme de psychothérapie des états de stress post-traumatique, sujet à la mode s'il en est, et il est venu quelques mois en France pour former des psychothérapeutes à sa technique. L'article précise que les psychanalystes qu'il a rencontrés à cette occasion se sont montrés réticents. Sa psychothérapie concerne

1. *Le Monde* du 6 juin 2016.

des patients souffrant de symptômes persistants après avoir été victimes d'un traumatisme : catastrophes naturelles, accidents, attentats, agressions. Ils présentent des crises d'angoisse dès qu'ils sont confrontés à des situations leur rappelant le traumatisme : un bruit sourd, un claquement de porte, une sirène de pompiers... Ils font aussi des cauchemars à répétition durant lesquels ils revivent les scènes traumatiques.

Cette nouvelle technique consiste à proposer une série de séances durant lesquelles le patient est invité à se remémorer en détail l'événement traumatique et à évoquer spontanément tous les liens associatifs possibles avec des expériences plus anciennes. Chaque séance est précédée de la prise d'un médicament au départ utilisé en cardiologie mais dont on sait depuis longtemps qu'il est efficace pour réduire les manifestations physiques du trac. On s'est aperçu que cette molécule empêchait l'inclusion des traces mnésiques récentes dans la mémoire à long terme. Dans la psychothérapie des états post-traumatiques, l'expérience a montré que même plusieurs semaines après l'événement, absorbé au début d'une séance de remémoration, ce médicament favorisait une rupture des frayages mnésiques déjà constitués entre souvenirs récents et anciens ainsi qu'entre mémoire affective et représentationnelle. Les souvenirs traumatiques sont désaffectés et isolés du reste de la mémoire à l'occasion de leur remémoration.

Donc un effaceur de mémoire davantage qu'un réparateur. En somme, le malade souffre de sa mémoire ; il veut guérir en oubliant, le thérapeute est là pour répondre au plus près à cette demande, sa compétence est reconnue et l'efficacité de sa méthode scientifiquement et empiriquement démontrée. Elle peut agir concrètement sur les mécanismes à l'origine du symptôme par une action rapide qui s'apparente à un acte médical voire chirurgical : séparer les bons des mauvais souvenirs comme on retire une tumeur en la

séparant du tissu sain, effacer les frayages que les traces mnésiques traumatiques avaient déjà nouées avec le passé du sujet – comme en informatique, effacer des données, éliminer des virus.

Dans ce contexte, tout est bien clair : toutes les références sont nettement posées, les normes précisément définies, chacun sait qui il est, ce qu'il veut et ce qu'il a à faire. Tous les rouages s'engrènent parfaitement bien, il n'y a plus de place pour l'énigme posée par le fait que des femmes et des hommes parfois répètent sans fin ce que, de toute évidence, ils feraient mieux d'oublier.

La cartomancienne et le charlatan

« Folie de la norme » : en prenant connaissance de la formule, deux souvenirs me sont venus à l'esprit : une histoire drôle racontée par Jean-Claude Lavie et une déclaration très provocatrice de Jean Laplanche. Leur point commun est de témoigner du caractère « anormal », décentré, à la fois de l'écoute et de la position de l'analyste dans le monde.

Deux analystes prennent l'ascenseur avec une troisième personne étrangère au métier. Pour rompre le silence pesant, le troisième dit : « Beau temps aujourd'hui ! » Les deux analystes restent mutiques. Puis en sortant de l'ascenseur, l'un demande à l'autre : « Mais qu'a-t-il voulu dire par là ? »

Les psychanalystes soupçonnent les paroles même les plus anodines de véhiculer tout autre chose que ce qu'elles énoncent manifestement. Prenons quelques instants au sérieux cette histoire : briser le silence en parlant de la pluie et du beau temps dans cette situation de promiscuité physique et d'enfermement que constitue un ascenseur, est-ce si banal ? Quel genre d'angoisse, mobilisée par quelles sortes de fantasmes, cette phrase est-elle destinée à conjurer ? En

gardant le silence, les deux analystes se refusent à souscrire à l'enjeu, apparemment conventionnel, de la demande émise : ils ouvrent à la possibilité de l'entendre autrement.

Jean Laplanche, qui s'entretient en 1998 avec Patrick Froté dans l'ouvrage collectif *Cent Ans après*, répond à une question sur le statut des psychanalystes : « Écoutez ! Je préfère la prolifération des analystes, je préfère qu'il y ait des analystes charlatans plutôt que des analystes diplômés ! Ma position est très simple. S'il y a des analystes charlatans, cela veut dire que la profession n'est pas réglementée et je préfère être considéré comme une cartomancienne à côté d'autres qui sont peut-être vraiment des charlatans ...] J'ajoute encore, pour mettre un bémol dans cette déclaration d'anarchie, que les différentes associations ou groupes d'analystes se portent garants du sérieux de leur membres. Il en va de même pour les églises et la comparaison ne me gêne pas. »

Laplanche y va fort ! Il ne se contente pas de rappeler un argument essentiel : la formation et donc la reconnaissance des analystes relèvent de normes spécifiques liées à la singularité de l'objet et à la spécificité de la méthode. L'inconséquent ne se laisse pas appréhender par la transmission d'un savoir acquis sur les bancs de l'Université ni par le biais d'une formation professionnelle, mais par une forme d'initiation impliquant que le psychanalyste mette sa propre vie psychique à l'épreuve de la méthode, et sa pratique à l'épreuve de ses collègues plus expérimentés.

Mais Laplanche va plus loin dans sa déclaration « anarchiste ». Il semble dire qu'il y a une nécessité vitale pour la psychanalyse et les psychanalystes de défendre une condition « hors norme » – condition potentiellement suspecte, car le choix des termes de cartomancienne et de charlatan n'est pas neutre.

« Charlatan » fait allusion à « La question de l'analyse profane » (Freud, 1926^e) : Freud désigne ainsi les médecins et plus largement ceux qui s'autoriseraient de leur seuls « titres

et travaux » pour pratiquer la psychanalyse en s'épargnant les exigences d'une formation spécifique et en particulier d'une analyse personnelle. Le terme qu'il utilise, *Kurpfüschler*, traduit en français par *charlatan*, signifie littéralement en allemand « bricoleur » ou « manipulateur de cure », « saboteur de cure ». Donc pour Laplanche, les bricoleurs ou manipulateurs de cure ne se réduisent pas à ceux qui pratiquent la psychanalyse sur la seule base de leur diplôme mais relèvent d'un soupçon qui peut concerner tout un chacun, avec ou sans formation conforme aux normes spécifiques.

Il y aurait folie pour les psychanalystes à souscrire une fois pour toutes à des normes ordinaires. À apporter des garanties, dissiper des soupçons, s'offrir une façade de légitimité et de respectabilité. À rentrer dans le rang des pratiques reconnues d'utilité publique. Il serait donc vital de sauvegarder une zone d'indétermination, à la fois du point de vue juridique et des représentations sociales qu'elle génère.

De ce point de vue, la France est reine : au-delà des désaccords théoriques, la diversité très conflictuelle des normes règlementant les pratiques et les formations a introduit depuis plus de soixante ans dans le paysage psychanalytique français une part de désordre, de flou, de dissension, de profond désaccord, bien plus important que partout ailleurs. Il semblerait, comme la pratique de Lacan l'a incarné de façon exemplaire, que la psychanalyse puisse se permettre de pousser de plus en plus loin les limites dans l'exploration de façons de procéder radicalement contraires aux normes communes.

Une formule paradoxale

La formule paradoxale est elliptique : deux mots seulement, folie et norme, au singulier, lourdement chargés de

références savantes assez intimidantes. Sans doute doit-elle beaucoup aux débats contemporains sur les mœurs, à la folie des normes majoritaires dans leur prétention hégémonique à imposer leur partage entre ce qui est normal et ce qui ne l'est pas sous prétexte qu'elles conviennent au plus grand nombre, qu'elles se fondent sur les lois de la nature (comme la différence anatomique des sexes), ou encore à imposer des valeurs prétendument universelles et intemporelles.

Dans ces débats, il arrive aux psychanalystes d'intervenir publiquement au titre d'experts : dans la majorité des cas, les conclusions auxquelles ils aboutissent sont fortement normatives et conservatrices. Elles s'appuient sur des usages pour le moins discutables de la théorie et de l'expérience clinique. Elles débouchent en général sur des prédictions catastrophistes face aux évolutions sociologiques. Elles soulèvent des questions épistémologiques, en particulier sur le pouvoir prédictif des outils fournis par la psychanalyse. Il y a plus de trente ans, des psychanalystes très reconnus prévoyaient que la généralisation des échographies prénatales aurait des conséquences psychiques redoutables, ils parlaient de « d'avortement de l'enfant imaginaire » parce que les parents connaissaient le sexe de leur enfant avant la naissance et que cela était censé interrompre leur activité fantasmatique pendant la grossesse... Que dire de cette prédiction aujourd'hui ? Quelles nécessités conduisent parfois le psychanalyste à sortir de sa position de discrétion pour venir occuper la position sociale de l'expert, du savant... et parfois du prophète ?

« Folie de la norme » peut aussi se référer à ces impressionnantes surenchères normatives qui sévissent depuis quelques années dans certains secteurs dont celui de la santé. Ceux qui travaillent dans les établissements de soins y sont quotidiennement confrontés : il s'agit de définir des normes rigoureuses pour le moindre geste associé aux soins, dans la perspective de rationaliser les pratiques et d'éliminer

les risques et les incidents qui répondent dans le lexique des instances normatives au terme poétique « d'événements indésirables ». Ainsi le désir se faufile-t-il partout, même là où on s'y attendrait le moins.

Et qui pourrait se plaindre de ces entreprises de rationalisation et de sécurisation des pratiques médicales ? Lorsque je confie mon corps à la chirurgie, j'aime autant que l'asepsie de la salle d'opération et la formation du chirurgien relèvent de normes strictes. La folie apparaît dans les limites et les absurdités de cette standardisation lorsque les mêmes normes sont appliquées pour la chirurgie orthopédique et pour la prise en charge au long cours des patients schizo-phrènes. La folie apparaît aussi dans le fait que plus rien n'est laissé à l'improvisation, à l'initiative personnelle, à la singularité, à la créativité, à l'expérience.

Les malheurs de l'Homme aux rats

L'esprit des normes – non pas les normes en elles-mêmes, évidemment nécessaires à la vie en société, mais l'esprit qui anime les pratiques normatives, qu'elles concernent le traitement de la souffrance psychique ou n'importe quoi d'autre – et l'esprit qui anime la psychanalyse semblent aux antipodes l'un de l'autre. En effet, les logiques normatives imposent à la pensée un schéma binaire selon une alternative réductrice : normal/anormal, la norme divisant le monde en deux. Elles se réfèrent essentiellement à la dimension comportementale des conduites au détriment de la complexité et de la conflictualité de ce qui les motive. Elles identifient l'incident et le déviant à de l'indésirable. La norme privilégie le général, le consensuel, le standard au détriment du singulier, de la diversité, de l'imprévu.

Donc la pensée normative, *a priori*, a tout pour déplaire à la pensée psychanalytique. Qui, elle, c'est bien connu, voit

dans ce qui s'écarte de la norme, ce qui relève du marginal, du détail, de l'insolite, des indices précieux dans l'exploration des déterminations inconscientes. Le lapsus, l'acte manqué, le symptôme, la pensée incidente sont à considérer comme autant d'incidents qui viennent contrarier le déroulement normal d'une parole, d'une action, du fonctionnement du corps, témoignant de la conflictualité à l'œuvre. Conflictualité que la formule proposée, par son côté à la fois paradoxal et équivoque, semble pour une part chercher à réintroduire.

Le trouble qu'elle suscite, et son charme, sont liés au paradoxe qu'elle soutient : il se pourrait que la norme censée produire des partages entre raison et folie soit elle-même animée dans sa tâche séparatrice par une forme de folie. Hypothèse inquiétante pour nos conformismes : si la norme s'avère folle dans sa fonction, alors à qui et à quoi se fier ? L'inquiétude ne tient pas seulement au fait que les frontières entre raison et folie seraient incertaines : davantage, les instances censées les instaurer et les faire respecter pourraient elles-mêmes s'avérer folles.

En général une norme s'auto-inclut dans l'espace de normalité qu'elle définit : pourrait-on imaginer une pratique normative capable de reconnaître dans sa propre démarche la part de folie qui l'anime ? Une sorte de lucidité critique de la norme à l'égard d'elle-même ? Un surmoi capable de repérer sa folie ? Serait-ce cela qu'on pourrait attendre des normes psychanalytiques – celles qui règlent la cure, la formation, la transmission, l'activité théorique, la vie institutionnelle : qu'elles se donnent les moyens de s'interroger sur la folie qui parfois s'empare d'elles ? Au niveau de la pratique de l'analyste, n'est-ce pas ce qu'inclut, entre autres, l'espoir d'une possible analyse du contre-transfert ?

« Folie de la norme » résonne bien avec les malheurs d'Ernst Lanzer, et plus largement, avec le drame de l'obsessionnel ou plus justement le drame obsessionnel qui loge

plus ou moins en chacun d'entre nous : Ernst Lanzer, l'Homme aux rats (Freud, 1955a [1907-1908]), cherche désespérément à imposer à son esprit des pensées « normales », c'est-à-dire conformes à ses exigences morales, chaque fois qu'il pense à Dieu, à son père ou à sa bien-aimée. Il lutte activement contre le surgissement involontaire de pensées incidentes à caractère hostile, sacrilège, obscène. Pour cela, il multiplie les mesures de précaution en tout genre, certaines pratiques, d'autres magiques. Malheureusement, cette surenchère normative échoue à garantir un régime de pensée conforme à la norme. L'un des exemples donnés par Freud ne manque pas d'humour : le patient invente des mots magiques qu'il répète rituellement pour se protéger du surgissement des pensées inconvenantes. L'un d'eux réunit les premières lettres de toutes les prières les plus salutaires, celles qu'il utilise de façon conjuratoire : ce mot magique est « *gleji* » auquel il ajoute pour plus de précautions un « amen » à la fin soit « *glejiamen* ». Mais au fil du temps un petit « s » s'interpose, ce qui aboutit à un néologisme « *glejisa-men* » qui s'avère en définitive combiner l'anagramme approximatif du prénom de sa fiancée (Gisela) avec le mot « *samen* » qui signifie sperme en allemand. En prononçant compulsivement cette formule conjuratoire, Ernst se masturbe, dit Freud, en pensant à sa bien-aimée : folie potentielle de toute formation réactionnelle censée servir la norme.

Cet exemple peut offrir deux interprétations possibles de la formule proposée. « Folie », au sens de l'illusion qu'en multipliant les mesures normatives, on pourrait prévenir l'incident, témoin de la poussée du fantasme. Ainsi les normes pourraient-elles venir à bout de ce qui vient troubler le déroulement tranquille des conduites humaines, garantir la victoire du refoulement et du conformisme. Mais « folie » aussi au sens où le fantasme, capable de se manifester à

partir de n'importe quoi, peut s'emparer des procédés normatifs eux-mêmes dans une sorte de retournement ironique. Le refoulé fait retour en empruntant les procédures censées le réprimer. L'enfer est pavé de bonnes intentions. Toute la symptomatologie obsessionnelle peut être considérée comme une parfaite illustration de ce présupposé.

Freud ne va pas proposer à l'Homme aux rats de renforcer ses défenses obsessionnelles pour garantir le déroulement d'une pensée sans incident, il ne va pas corriger par des explications et arguments logiques l'absurdité de ses pensées obsédantes, même si cette dimension de débat n'est pas absente dans cette brève cure, dont Freud reconnaît d'ailleurs assez vite la dimension fantasmatique transférentielle.

Autrement dit, Freud ne va pas répondre à la demande explicite d'Ernst Lanzer de soigner directement sa folie ; il va lui proposer un dispositif qui permettra à cette folie de se déployer, mais dans un cadre strictement et précisément « normé ». Quelque chose semble là faire écho à la dimension paradoxale de la formule « Folie de la norme » – plus exactement, on pourrait dire « Folie dans la norme ». Folie se déployant à l'intérieur d'un cadre normé et selon des modalités elles aussi très précisément limitées : la parole, rien que la parole. Et encore, pas n'importe quel régime de parole : une parole certes animée par les mouvements régressifs, mais qui reste civilisée dans sa forme – quel analyste supporterait les cris, les hurlements, les insultes ? Folie civilisée, strictement contenue dans des normes, pour l'essentiel folie névrotique, parfois même à ce point bien assujettie aux contraintes de l'expérience que l'application rigoureuse de la règle fondamentale peut s'avérer la plus puissante des résistances.

« *Bon week-end, Docteur !* »

Ce que j'essaie de formuler concerne la référence à une « norme spécifique », une norme freudienne, susceptible de répondre à ce paradoxe de la constitution d'un espace d'indétermination, propice à l'émergence d'une forme de folie, mais folie contenue dans un cadre strictement normé. « Norme freudienne » en écart, en tension conflictuelle avec la norme commune, écart toujours susceptible de se réduire voire de s'effacer. Deux brefs moments cliniques me permettront d'illustrer cette idée.

Tous les vendredis soirs, à la fin de sa séance, M. X se lève du divan et me paie. Sur le seuil de la porte, à chaque fois, il ajoute cordialement : « Bon week-end Docteur ! » Je ne réponds pas, plus exactement je réponds par le silence, me contentant d'esquisser un sourire un peu niais. Et je perçois, à chaque fois, un très bref instant de surprise chez lui. Rien d'autre en apparence. De mon côté, j'ai la conviction que mon silence à ce moment-là est justifié, tout en éprouvant un malaise à me conduire de façon aussi discourtoise.

M. Y, lui, me téléphone quelques minutes avant sa séance. Son train de banlieue est bloqué depuis plus d'une heure, aucune chance d'être là avant la fin du temps que je lui réserve. En revanche, me dit-il, il a des possibilités dans son emploi du temps pour rattraper cette séance plus tard dans la journée. Je ne réponds pas à sa proposition, je ne pousse pas pour autant l'incongruité jusqu'à lui répondre le traditionnel « Je vous attends » mais je lui dis : « Entendu ! » et je raccroche. Ce « entendu », je le tiens de mon superviseur qui lui-même le tenait du sien. Rigoureusement parlant, il ne signifie pas votre accord mais signale à votre interlocuteur que vous avez entendu ce qu'il a dit, sans plus.

Au terme de la séance suivante, je demande à M. Y de me payer celle à laquelle il n'a pu être présent, ce qu'il n'avait pas fait spontanément. Non sans un certain malaise, là

encore, tout en étant convaincu que c'est ce que j'ai à faire avec lui. Dans cette situation délicate de face à face, sur le pas de la porte, il proteste et tente d'engager le dialogue, ce qui n'est pas son habitude : payer lorsque l'absence est de son fait, d'accord, mais là il n'y est vraiment pour rien, d'autant qu'il m'a proposé de la rattraper dans la journée et qu'il n'a pas compris ma réponse au téléphone. J'essaie de ne pas m'engager dans une discussion où je justifierais mon exigence, et de ne pas recourir à une réplique à l'emporte-pièce du genre « Vous en parlerez sur le divan »... Moment pénible. Il finit par partir sans me régler la séance « manquée » en me disant qu'il va y réfléchir. « Manquée » n'est pas forcément le mot juste car cette séance a eu lieu mais sans lui et il y a éventuellement quelque chose de réussi dans ce manqué.

Dans le cas de M. X, mon silence signe mon refus de venir occuper la place à laquelle sa courtoisie défensive m'assigne. J'ai des raisons de penser qu'il ne me veut pas que du bien pour le week-end, et que son « respectueux » « Docteur » peut dissimuler chez lui quelque secret mépris ou envie.

Y-a-t-il, dans ce contexte, meilleur moyen que ce refusé par mon silence incongru pour l'amener à s'étonner de ses bonnes manières ? Mon silence crée une brèche troublante dans le régime normal de nos échanges sur le pas de la porte, un point de déséquilibre à lui seul susceptible de l'amener à s'approcher de sa négativité dans le moment où il l'expérimente. Peu de chances qu'une interprétation du transfert ait les mêmes vertus car dans ce cas, même si l'énoncé pointait son agressivité, l'énonciation à elle seule se ferait complice de ce que ses défenses obsessionnelles tentent de sauver à tout prix : un dialogue entre gens bien élevés.

Le caractère décalé et potentiellement violent des normes spécifiques sur lesquelles l'analyste règle sa pratique est

encore plus net dans le cas de M. Y. Il fait appel à ma sollicitude, à ma compréhension et souhaiterait que nous partagions les conséquences de sa mauvaise fortune : un train en panne qui le prive de sa séance. Je m'y refuse et le laisse seul à en assumer les frais... Là encore, y-a-t-il meilleure façon, pour lui permettre d'expérimenter dans le transfert tout ce qui peut être en jeu pour lui dans une forme de solitude, qu'en lui refusant l'empathie qu'il me réclame ? Au risque qu'il rompe. À moins que le vrai risque soit qu'il poursuive en se soustrayant, chaque fois, avec ma complicité, à l'essentiel ?

La psychanalyse ne sert à rien

Les psychanalystes ont, c'est vrai, la réputation de se conduire dans les cures et parfois même en dehors, dans les ascenseurs, d'une façon qui n'est pas tout à fait normale.

En me référant à un terme central dans la question de la norme, celui de garantie, je dirais que l'analyste, dans sa pratique, a à garantir deux choses qui l'impliquent très directement et qui peuvent sembler inconciliables en première apparence : il a à garantir un cadre strict et, à l'intérieur de ce cadre, l'instauration d'un espace d'indétermination propice au déploiement d'une forme de folie sans pour autant qu'elle porte objectivement à conséquences.

Un cadre, c'est-à-dire des coordonnées matérielles clairement définies et routinières, et des limites éthiques très précises. Je me contenterai de souligner que les transgressions des pratiques sont en général jugées sur ce point dans les sociétés d'analystes. Ce qui constitue la limite de ces jugements puisqu'ils ne portent que sur du tangible, et ignorent donc tout des abus que permet la puissance discrète des emprises transférentielles et autres dérives contre-transférentielles, dans le plus parfait respect du setting. Ce

point est essentiel par rapport à toute réflexion sur les normes dans le domaine de la psychanalyse : le respect des normes qui définissent le cadre constitue une garantie nécessaire mais aucunement suffisante.

L'analyste a aussi à garantir l'instauration d'un espace d'indétermination au sein duquel les demandes régressives suscitées par la situation seront assurées de ne produire aucune conséquence objective. Autrement dit, il garantit que les demandes échoueront. Dans la vie « normale », au quotidien des relations humaines, les demandes réussissent même quand elles échouent : si je prononce une phrase interrogative, mon interlocuteur peut refuser de répondre ou reconnaître qu'il ne sait pas. Ma question aura échoué au sens où elle n'aura pas trouvé sa réponse. Mais elle aura réussi au sens où elle aura été reconnue comme question, et aura placé celui à qui elle s'adressait en position de sujet supposé savoir. En revanche, si celui à qui je m'adresse, non pas refuse de répondre, mais se refuse à répondre à ma phrase exclusivement au niveau de ce qu'elle cherchait à lui faire entendre, à lui faire éprouver, à lui faire faire, autrement dit, si mon interlocuteur s'abstient de se manifester objectivement depuis la place à laquelle ma question l'assigne, ma question échoue mais d'une toute autre façon. L'écoute décalée de l'analyste et son silence ouvrent, une brèche propice à ce processus résumé dans les textes des années 1950 par la fameuse triade « frustration agressivité régression ». Formule sans doute discutable, approximative, comme toutes les formules mais qui résumait bien notamment ce à quoi l'analyste peut s'attendre en tenant cette position de refus. Cette formule, qui n'a plus cours, se serait-elle usée d'avoir trop servi, transformée en ritournelle ? Ce serait dommage.

En réglant sa pratique sur des « normes spécifiques » – mais le terme de règles viendrait ici plus souvent – qui

dérogent pour l'essentiel aux normes les plus largement partagées dans les pratiques de la parole, l'analyste creuse un manque, un vide, une dépression, propice aux régressions transférentielles.

L'analysant est donc assigné à faire passer sa demande exclusivement par les défilés de la parole, et contraint à ce qu'elle ne rencontre jamais satisfaction. Le terme de « refusement » à lui tout seul pourrait définir ce qui caractérise la « norme freudienne » au regard du traitement de la parole dans l'acte analytique.

Le refusement est global : il ne se résume pas au rapport flottant que l'analyste entretient avec chaque acte de parole : anciennement traduit par frustration, le refusement (*Versagung*) suspend toute définition *a priori* sur la nature de l'expérience en ne l'identifiant objectivement à aucun autre usage recensé de la parole et du lien entre humains. Il suspend de la même façon l'identité précise de l'analyste, ses contours singuliers, ses références. Se trouvent instaurées une indétermination radicale, un espace d'incertitude, portant sur toutes les coordonnées de l'expérience : de quelle nature est-elle ? À quoi sert-elle ? Vers où mène-t-elle ? Comment et quand finira-t-elle ? Qui est celui qui la conduit ? Que me veut-il ? Quels désirs l'animent à prêter ainsi son oreille ? À toutes ces questions et à d'autres, aucune autre réponse n'est censée être apportée que celles, qu'à chaque moment, l'analysant se donne. La singularité de cette indétermination est menacée chaque fois que la demande « réussit » concrètement, qu'elle porte à conséquence. Pour que la règle fondamentale ait sa chance, il faut cette garantie que la parole ne servira à rien d'autre qu'à verbaliser ce que le transfert actualise et à produire des effets subjectifs sur l'analyste.

Le point que j'essaie de cerner ici à propos de la question de la norme porte sur ce paradoxe : les « normes spécifiques » visent à installer une forme de suspens, d'indéfinition, qui

est à l'exact opposé de ce que toute norme « normale », si l'on peut dire, cherche à instaurer, à savoir des repères et des identités précis, et des garanties, des buts, des programmes, des moyens pour les atteindre.

La norme freudienne est une « anti-norme » en quelque sorte, au sens où elle instaure un espace d'incertitude et tout ce qui vient réduire cet écart menace la spécificité de l'acte analytique. C'est le cas chaque fois que l'analyste ou le contexte réduisent l'étrangeté de l'expérience en réintroduisant des normes familières – un peu plus de repères, de définition, de dialogue, d'empathie, de conseils, de suggestion, d'explications, un peu plus de psychothérapie. Chaque fois que l'analyste sort de son retrait, affirme trop précisément les contours de sa personne, garantit son identité, sa compétence – par exemple en désignant objectivement l'expérience comme acte médical avec des feuilles de soins. Et, de façon générale, chaque fois que la psychanalyse se trouve complétée d'un adjectif (analyse didactique, analyse thérapeutique), mise au service d'une autre visée que celle de la reconnaissance par l'analysant des scénarios fantasmatiques qui le commandent à son insu.

L'analysant, lui, tend inlassablement par ses projections transférentielles à combler la dépression creusée dans la relation et l'analyste a à se refuser d'y apporter caution en acte.

Serait-il très rigoureux de distinguer des normes positives et des normes négatives : par normes positives j'entendrais des normes qui fixent des repères en plein, c'est le cas pour le cadre, par normes négatives des normes qui instituent une suspension, un manque de repères : il est frappant de noter que dans ses écrits techniques, la plupart des règles techniques formulées par Freud le sont dans une syntaxe négative : s'abstenir de, se refuser à, éviter de, renoncer à...

Les normes spécifiques

J'ai emprunté l'expression « normes spécifiques » aux statuts de l'Association psychanalytique de France, article 3 : « L'A.P.F. a pour objet d'apporter sa contribution à la découverte freudienne et à la recherche en psychanalyse, et de former des psychanalystes selon les normes qui lui sont spécifiques. »

J'imagine que cette formule « normes spécifiques » a fait l'objet de discussions chez les fondateurs quand ils ont rédigé ces statuts ; le choix de ces termes plutôt qu'un autre (règles ou principes par exemple) n'est pas sans faire écho aux conditions dans lesquelles l'A.P.F. s'est constituée en rupture avec les pratiques de formation qui s'étaient instaurées à la Société freudienne de psychanalyse sous l'influence de Lacan (la norme, étymologiquement, c'est l'équerre, ce qui est droit, orthogonal, pas tordu).

Il faut entendre dans cette expression une exigence institutionnelle, peut-être en partie une utopie que je formulerais ainsi : il s'agirait de veiller à ce que soit sauvegardée une dimension proprement analytique aux différents composants de la formation, autrement dit des conditions optimales pour que l'analyste en formation, à chaque étape de son parcours, puisse être en mesure d'interroger les déterminations inconscientes qui animent sa demande manifeste : qu'est-ce que j'attends de cet autre institutionnel, à quelle place je l'installe, quelles exigences et quels idéaux je lui attribue ? Et, pour les formateurs, la possibilité maintenue de questionner ce qui anime leur désir de sélectionner, de former, de transmettre.

Cette perspective nécessite de la part de l'institution une réponse particulière, caractérisée ici aussi par une certaine forme de suspension à l'égard de la demande de formation et de ce qu'elle véhicule. La réponse institutionnelle garantirait ainsi un certain manque, de façon que la part énigmatique

du désir qui sous-tend la demande ne se trouve pas occultée, prématurément cautionnée ou réprouvée par l'institution mais constamment relancée. L'institution a à ménager un creux pour que soient interrogées les projections transférentielles qu'elle induit et dont elle est l'objet – pour que les normes de la formation ne se mettent pas au service du renforcement de la culpabilité névrotique ou des manipulations perverses.

On retrouve ici aussi le paradoxe apparent d'une norme qui institue un manque comme paradigme de la norme psychanalytique, manque propice à l'incident et à la réunion des conditions qui le rendent interprétable.

Plutôt cartomancienne ou charlatan que chirurgien.

Revenons sur cette dimension d'irréductible incertitude qui faisait la toile de fond des propos « anarchistes » de Laplanche précédemment cités.

La formation de l'analyste, formation permanente s'il en est, est destinée à garantir la qualité de son écoute. Mais cette garantie de qualité ne relève pas pour l'essentiel de la conformité de son écoute à des normes prédéfinies, à la différence de ce qui se passe par exemple pour le geste du chirurgien – pour reprendre une comparaison chère à Freud dans ses considérations techniques.

L'attention en égal suspens ne s'obtient pas par une adhésion à des normes. Cette dimension d'incertitude irréductible tient bien entendu au fait que la disponibilité et l'ouverture de l'écoute de l'analyste à ce que la parole de l'analysant véhicule à son insu, sont tributaires avant tout de ses résistances à lui, l'analyste, de ses points de surdité, de son propre inanalysé, en un mot de sa névrose.

Son propre inconscient est une composante essentielle de son outil de travail. Et la conformité de cet outil est impossible à garantir par des normes communes. Elle ne peut

l'être que par des normes spécifiques, et en partie seulement. Il y a, de ce point de vue, une intranquillité inhérente à la condition analytique.

Cette intranquillité peut parfois revêtir chez l'analyste les masques subjectifs du doute, du sentiment dépressif de n'être pas à la hauteur de la tâche, du soupçon d'imposture, ou à l'inverse la forme du déni maniaque ou de la posture dogmatique, positions perceptibles à l'occasion des témoignages cliniques, des échanges, des supervisions et de la vie institutionnelle en général.

Nous avons à composer avec le fait que rien de nos titres et travaux, rien de notre probité ni de nos bonnes intentions ne garantit notre disponibilité à mettre notre oreille à l'écoute de l'inconscient d'un autre.

La norme freudienne, norme spécifique, pose les limites de toutes normes, et compose avec elles, dès qu'il s'agit de reconnaître l'inconscient, et pas seulement d'y concéder. Elle nous impose donc de soutenir au quotidien une écoute et une position décalées, marginales, incertaines et potentiellement « suspectes », eu égard aux garanties exigibles dans les formes les plus communément partagées de l'échange entre humains, sans trop nous cramponner à une « respectabilité » de façade ni renoncer aux ressources transférentielles offertes par l'identification de notre acte à celui d'une cartomancienne, d'un charlatan ou de n'importe qui d'autre.